Le saviez vous ?

En adhérant au SNAFAM,
vous bénéficiez automatiquement :

01.

De la médiation à la consommation, qui est une obligation légale pour les acteurs de la vente au détail

En adhérent au SNAFAM, vous bénéficiez automatiquement d'un accès à un médiateur à la consommation. Son prix est compris dans votre adhésion au SNAFAM.

Une assurance spécialement étudiée pour les armuriers détaillants

Et des conditions adaptées aux armuriers, accessibles aux adhérents du SNAFAM.

02.

De baromètres sectoriels trimestriels spécifiques filière armurière

03.

En tant qu'adhérent, vous recevez des données exclusives sur l'évolution et les tendances du marché de votre secteur d'activité.

Une assurance chômage spécifique "dirigeants d'entreprise"

Grâce à notre partenariat avec la GSC, vous accédez à une offre dédiée pour sécuriser votre avenir professionnel et vérifier que nous ne versez pas des cotisations à France Travail qui ne vous donne aucun droit.

04.

En rejoignant le SNAFAM,
Syndicat professionnel National de la Filière Armurière
vous bénéficiez d'un accompagnement au quotidien !

SNAFAM FRANCE DEPUIS 1897

666 rue des Longues Rayes
60610 Lacroix-Saint-Ouen - COMPIEGNE
03 44 30 06 72
info@snafam.org

Scannez ici

Vous souhaitez adhérer au SNAFAM ?